

Zeitschrift: Tracés : bulletin technique de la Suisse romande
Herausgeber: Société suisse des ingénieurs et des architectes
Band: 135 (2009)
Heft: 09: D'un pont à l'autre

Werbung

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

politique et pratique. Les projets de normes continueront à être traités par la commission centrale des règlements, puis par la commission centrale des normes et des règlements. Au moins une fois par an, des représentants de la commission centrale et des commissions subordonnées s'entretiendront avec le comité directeur des questions juridiques pour la passation des marchés.

Améliorer l'accès aux marchés

Pour les professionnels suisses, l'accès aux marchés globalisés revêt une importance croissante dont il faut tenir compte dans les orientations internationales de la **sia**. Pierre-Henri Schmutz a donc présenté la nouvelle stratégie en matière d'échanges internationaux, pour continuer à développer la reconnaissance des professionnels **sia** à l'étranger et rehausser la valeur d'études de haut niveau. Les principaux objectifs englobent l'élaboration de standards internationaux, l'accès facilité aux marchés, les échanges culturels et le transfert de connaissances.

Au niveau national, l'importance des prestations des professionnels **sia** est mise en valeur par la 15ⁿ de l'architect-

ture contemporaine. Chaque année, le public est invité à visiter des ouvrages réalisés par des membres **sia**. Issue d'une initiative du groupe professionnel architecture (GPA) et de la section vaudoise, la manifestation concerne actuellement l'ensemble des sections romandes et la section bernoise. Dans la perspective éminemment souhaitable d'un élargissement à toute la Suisse, Guy Nicollier, président de la section vaudoise, a proposé de constituer un comité d'organisation suprarégional.

Thomas Müller, RP/communication SIA

SIA – ASSURANCE RC PROFESSIONNELLE

Depuis le 1^{er} janvier 2009, le contrat cadre **sia** pour l'assurance responsabilité civile professionnelle offre des conditions avantageuses et quelques nouveautés. Les primes sont de 23% plus avantageuses à celle de 2008. Dans certains cas, des clients ont réalisé une économie plus importante que le coût de la contribution annuelle de membre **sia**.

Le contrat comprend trois des principaux éléments de couverture pour les ingénieurs et architectes :

- risques de base : dommages corporels et matériels durant l'activité;
- dommages aux ouvrages : dommages ou défauts à des ouvrages édifiés selon les plans ou sous la direction des personnes assurées;
- dommages économiques purs : préjudices pécuniaires ne résultant pas d'un dommage corporel ou matériel.

Le contrat cadre propose en outre de nombreuses autres couvertures qui peuvent être consultées sur Internet (<www.sia.ch/versicherungen>). Les membres peuvent aussi facilement calculer leur prime à partir de ce site.

Les membres **sia**, qui ont déjà une assurance responsabilité civile professionnelle hors du contrat cadre **sia**, ont la possibilité d'adresser leur contrat actuel par email à siainsurance@vzis.ch pour recevoir une offre.

Pour un changement d'assureur, le contrat actuel doit être résilié trois mois avant son expiration, soit à la fin septembre, au plus tard, pour un contrat expirant à la fin de l'année (les dates peuvent varier en fonction des contrats). Il est conseillé d'examiner la proposition jusqu'en juin 2009.

(SIA)

Afin, que les problèmes de parcage soient du passé.



Le système de support de guidons pour maintenir l'ordre offre un parfait support et ménage les vélos.

Votre partenaire aux services de qualité et solutions innovantes.

parquer ■ abriter ■ bloquer

Velopa AG, CH-8957 Spreitenbach
+ 41 (0)56 417 94 00, marketing@velopa.ch